


L'ALLIANCE ISRAËLITE UNIVERSELLE

CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES DE COMMERCE

Option scientifique 1ère et 2ème année
GROUPE SCOLAIRE DE L'ALLIANCE DES PAVILLONS SOUS BOIS
Sous contrat d'association avec l'état



DATES À RETENIR

- FORUM DES ÉTUDES ET DES MÉTIERS
jeudi 25 novembre 2010 à partir de 19h
aux Pavillons sous Bois
- MATINÉE « PRÉPA PORTES OUVERTES »
dimanche 23 janvier 2011 de 10h30 à 13h
- INSCRIPTION SUR ADMISSION POST-BAC
Calendrier à consulter sur notre site

Au collège de l'Alliance
22 rue Michelet à Nice

Eva Labi

Directrice du Service des Ecoles
de l'Alliance Israélite Universelle
et

Henri Kohen

Professeur en prépa Maths Sup au Lycée Masséna

rencontreront
les parents et les futurs étudiants

Mardi 1^{er} février à 17h00

Pour tout renseignement,
veuillez appeler le **04 92 07 88 10**

Collège Lycée de l'Alliance Nice

RENTREE 2011

inscriptions ouvertes



Collège Lycée de l'Alliance
Nice
10 ans

www.aiu-nice.org

- Scolarité mixte de la 6ème à la terminale sections S et ES
- L'enseignement de 3 langues vivantes obligatoires
- Des classes allégées avec un maximum de 20 élèves
- Un enseignement rigoureux des matières juives (histoire et philosophie juives, enseignements traditionnels...)

100% de réussite aux examens nationaux
100% de mentions aux BACS

PROGRAMME D'ETE EN ISRAEL



Du 13 au 31 juillet 2011
pour les 14 -15 ans
élèves et futurs élèves
des classes de troisième et seconde

Un séjour linguistique, à la découverte d'Israël

ateliers de musique et de chants

CAMPUS INTERNATIONAL DE L'ALLIANCE
CHARLES NETTER

PAF : 1000 €
HORS BILLET D'AVION
(bourses possibles sur demande à l'inscription)

Nombre limité de places

Inscription avant le 15 février 2011

Brochure complète et inscriptions
au Collège - lycée de l'alliance Nice

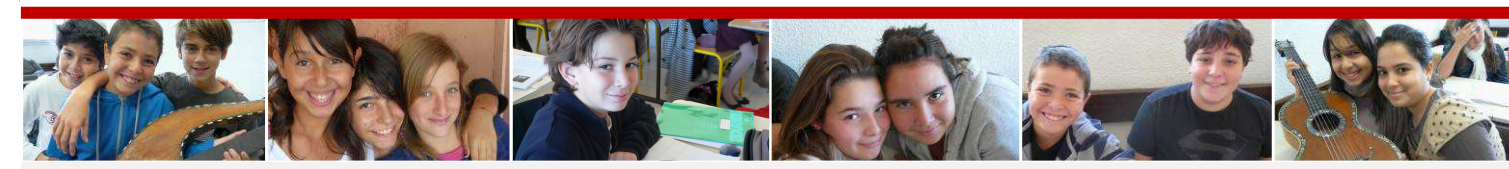
Tél : **04 92 07 88 10**
college-lycee@aiu-nice.org
www.aiu-nice.org



, hrcv ; s

La Page de l'alliance n°296

israélite universelle

Publication de l'alliance israélite universelle - Délégation Sud Est

Vendredi 28 janvier 2011 **CHEVAT 5771** **MICHPATIM** **משפטים**

Sommaire

- ETUDE DE LA PARACHA
 - Les trois engagements
- ETUDE DE LA MICHNA
- REFLEXION
- LE COIN LITTERAIRE
- LES INFOS

Etude de la Paracha

Les trois engagements

Dans ses Hilkhot issouré bia (13, 1 à 3), Maïmonide explique que les enfants d'Israël ont intégré l'alliance avec D.ieu en trois étapes, au moment de la sortie d'Egypte :

- la circoncision : elle a été réalisée encore en Egypte, avant la libération.
- L'immersion dans un mikvé, ainsi qu'il est dit : « **Vous vous sanctifiez aujourd'hui et demain et vous laverez vos vêtements** » (Ex 19, 10).
- Un sacrifice - dont il est question à la fin de notre paracha : « **Il envoya les jeunes hommes des enfants d'Israël et ils offrirent des holocaustes** » (Ex 24, 1); c'est en tant que mandataires de tout Israël qu'ils les offrirent.

toute la vie qui doit être placée sous le sceau de la Torah.

- L'immersion totale dans le mikvé fait allusion à l'environnement dans lequel le juif doit évoluer. Cet environnement doit être propice à l'accomplissement des mitsvot, favorable au développement du Judaïsme. De nombreux éléments sont sujets de réflexion comme l'école, les fréquentations ou les amis. D'où la nécessité de se rattacher à une intense vie communautaire.
- Le sacrifice représente les efforts, les engagements que le juif doit fournir pour se hisser aux exigences du projet divin. Il s'agit parfois de renoncer à ce qui pourrait nous procurer un petit plaisir mais qui aurait fait mal à notre âme.

Ces trois points nous indiquent ce que signifie qu'intégrer l'alliance entre D.ieu et Israël :

- La circoncision renvoie à la vocation morale et spirituelle d'Israël inscrite dans la chair. La Torah légifère pour tous les domaines de l'existence, même les plus matérielles comme l'alimentation et la sexualité. La sainteté pénètre partout. C'est

L'engagement dans le judaïsme ne peut être qu'intégral.

Etude de la michna

Notre paracha évoque le cas d'objets confiés à autrui et qui sont ensuite sujets à litige.

Etudions la Michna de Baba Kama (9, 8) : Soit un homme a qui un objet a été confié (pikadone) et qui



Peinture au collège AIU Nice
"Création pour le livre de la Paix"

Directeur *Shlomo Botbol*
Rédacteur *Jacky Milewski*
Publication *A I U Nice*

Copyright © 2011 - AIU NICE
Nous vous remercions de ne pas transporter le Daf le Chabbat

Allumage **17h17** Fin de Chabbat **18h23**

Collège lycée de l'alliance israélite universelle 22, rue Michelet 06100 NICE
www.aiu-nice.org
Tél. 04.92.07.88.10 Fax 04.92.07.88.11
Email college-lycee@aiu-nice.org

nie avoir eu en main cet objet au point de prêter serment devant le tribunal, puis reconnaît avoir menti, il aura l'obligation de rendre le capital volé (*kéréne*) ainsi que de payer un cinquième de la valeur de l'objet (*homeche*). En outre, il apportera un sacrifice au Temple de Jérusalem appelé *achame guezélate*, littéralement : culpabilité de vol. L'obligation de payer le cinquième et l'offrande n'est valide que si le voleur revient lui-même sur son faux serment. Autrement dit, en reconnaissant sa faute, le voleur s'inflige une peine plus grave que s'il n'avait pas reconnu sa faute. La reconnaissance de la faute traduit l'existence d'une conscience qui demande à être apaisée. Le paiement du cinquième et du sacrifice libère cette conscience torturée.



Où est l'innocence ? Où est ton âme ? Et l'homme répond : « **l'objet a été perdu** », j'ai perdu mon âme, je l'ai égarée. D.ieu réplique alors : « [pourtant], Je t'ai fait jurer ! » : au moment qui précède la naissance de l'homme, Je t'avais fait prêter

serment : « Sois un juste et non un méchant ! Et même si le monde entier affirme que tu es un juste, considère-toi comme un méchant ! Sache que *Hakadoch baroukh Hou* est pur, que Ses officiants sont purs ainsi que l'âme qu'Il t'a donnée. Si tu la conserves pure, très bien, sinon, je la reprendrai » (*Nidda 30b*). « **et l'autre répond : « Amène »** » et tu avais dit amène, tu étais d'accord ! Oy, où est ton âme ?

« **Des témoins affirment que** [le gardien] **a mangé** [la chose confiée] » : les témoins sont les anges conçus par les actes, les paroles et les pensées de l'homme. Les *mitsvot* donnent naissance à des avocats (*sanégorim*) et les transgressions à des accusateurs (*kitrouguim*). « **Mechalem kéréne, il paye le capital** » : il atteindra la paix intérieure, le chalom, en prenant conscience de la nécessité de changer de vie, de tourner au carrefour. *Kéréne* désigne un coin. La Torah fait mention à plusieurs reprises des coins de l'autel (*karnote hamizebéa'h*). Le *kéréne* est aussi un rayon, ici le lumineux rayon de la Torah. « **S'il reconnaît de lui-même** [avoir porté atteinte à la chose] », s'il fait lui-même techouva et reconnaît, par lui-même, ses fautes, il atteindra la plénitude par le paiement du *kéréne*, le carrefour existentiel, le *'homech* ou l'étude du *'houmach* et l'offrande de culpabilité qui renvoie au sentiment exprimé par le verset des Psaumes : « Ma faute est constamment devant moi ».

ט, ח, היכן פקדוני, ואמר לו אבד, משביעך אני, ואמר אמן, והעדים מעידין אותו, שאכלו--משלם את הקרן; ואם הודה מעצמו--משלם קרן, וחומש, ואשם.

[Un homme qui a confié un objet le réclame :] « **Où est mon objet confié (pikadone)? Il lui répond : « Il a été perdu »**. [Le propriétaire dit alors] : **Je te fais jurer** [devant le Tribunal] **et l'autre répond : « Amène »** [formule qui a valeur de serment]. **Des témoins affirment que** [le gardien] **a mangé** [la chose confiée], [le gardien] **est astreint à payer le capital. S'il reconnaît de lui-même** [avoir porté atteinte à la chose et donc avoir menti], **il paye le capital (kéréne), [outre] le cinquième ('homèche) et offre un sacrifice achame »**.

« **Où est mon objet confié (pikadone)?** » demande et Se lamente D.ieu. Où est passée l'âme que Je t'ai confiée (*beyadekha afkid rou'hi* : dans Ta main, je confie mon âme » dit le rituel). D.ieu interroge l'homme : où est passé le caractère sacré que J'ai placé en toi ?



Réflexion

La généalogie

La généalogie est, en ce moment, à la mode. Les gens sont

à la recherche de leur origine, de leur histoire familiale, donc de repères. De ce point de vue, le judaïsme développe une approche très particulière de la constitution de sa généalogie.

Dans la paracha de Yitro, la Torah rappelle que Moché a eu deux fils : Guerchom et Eliézer. Dans le livre des Juges (18, 30), le texte biblique parle d'un personnage ayant servi de prêtre pour un culte idolâtre et portant le nom de Yonathan fils de Guerchom fils de Menaché. Or, Guerchom est le fils de Moché, non le fils de Menaché qui est un roi de Yehouda et qui vivra des siècles plus tard ! D'ailleurs, la lettre *noune* de Menaché est placée légèrement plus haut que les autres lettres pour signifier que Moché est le père de Guerchom, père de Yonathan et que celui-ci s'est acquis un autre grand-père en la personne de Menaché !



Les Maîtres du Talmud expliquent : Yonathan a marché sur les voies de Menaché qui pratiqua l'idolâtrie. Le texte biblique l'a donc affilié à lui (Baba Batra 109b), ou, selon un autre passage : « Puisque les actes de Yonathan n'ont pas ressemblé à ceux de Moché, on l'a affilié à Menaché à qui il ressemblait (Avot de Rabbi Nathan 34, 4).

L'idée qui se dégage est tout à fait édifiante : c'est par son comportement qu'un individu façonne sa généalogie. Spirituellement et moralement parlant, c'est lui qui va se rattacher à telle ou telle personne selon les vertus et les actes qu'il aura développés au cours de sa vie.

Autre implication : cette constitution personnelle de sa généalogie peut dévisager le vrai ancêtre. Selon ce qu'un homme aura été, on aura une idée, une image de son père, une image peut-être déformée par rapport à la réalité comme Moché qui devient Menaché en braquant le projecteur sur son petit-fils.

Ainsi, cette conception de la généalogie invite, non pas à rechercher ses ancêtres à l'extérieur de soi, mais bien en soi.

Rabbin J.Milewski



Le coin littéraire

Claude Layani

SYNAGOGUES DE TUNISIE MONUMENTS D'UNE HISTOIRE ET D'UNE IDENTITE

Colette BISMUTH-JURASSE
Dominique JURASSE

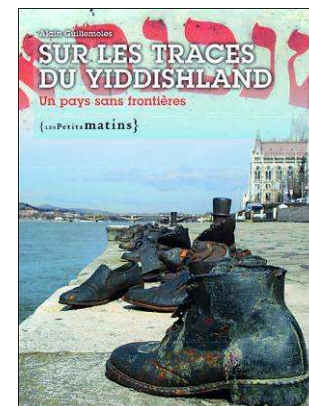


Ed. Esthétiques du divers

Voici en présentation, une contribution considérable à la conservation de la mémoire, de l'histoire des communautés juives de Tunisie qui ont vécu dans ce pays depuis au moins le début de l'ère chrétienne. Colette Bismuth-Jurassé et Dominique Jurassé, avec l'accord des autorités nationales et locales, ont parcouru toute la Tunisie, pour y relever, photographeur, fixer pour l'histoire, les synagogues en l'état. Enrichi d'analyses iconographiques, architecturales, historiques très documentés, cet ouvrage fera sans nul doute référence et conservera la mémoire du patrimoine juif tunisien.

SUR LES TRACES DU YIDDISHLAND

Alain GUILLEMOLES



Les petits matins

Elle monte en effluves de chaque page tournée, la mélancolie ! Elle irradie les chapitres de ce livre consacré à un

monde délavé, largement englouti, 'comme l'Atlantide' : le Yiddishland. Un monde sans périmètre précis, autrefois réparti sur plusieurs pays au centre de l'Europe, si foisonnant à l'orée du XXe siècle, qui vit naître le sionisme. 'Il n'est pas facile d'explorer un vide', dit l'auteur, Alain Guillemoles, en maniant l'euphémisme. Il y rappelle ce fait démographique : 'Dans les années 1930, les juifs ont représenté de 30 % à 70 % de la population des villes de Pologne ou d'Ukraine de l'Ouest. En tout, 11 à 12 millions d'habitants.'

Journaliste à La Croix, Alain Guillemoles connaît bien ces contrées d'Europe orientale et de l'ex-URSS, en particulier l'Ukraine. Dans cet ouvrage, il satisfait un intérêt, une curiosité, autres que professionnels : familiaux. Dans la conclusion, intitulée 'Au nom des survivants silencieux', il évoque avec pudeur ses ancêtres, arrivés en France de Roumanie au début du XXe siècle, déportés au moment de la rafle du Vél'd'Hiv. Le grand-père d'Alain Guillemoles fut le seul survivant.

Dans ce livre qui fait justice au passé avec une certaine tristesse, il est question à la fois de redécouverte et d'oubli. A Lublin, en Pologne, ou bien à Lviv, en Ukraine, il rappelle le détail de l'extermination de la population juive, puis la chape de plomb tombée sur ces événements.



Les infos

"Les pieds dans le plat"

Yair Shamir s'exprime dans Globes. IAI est la plus grande firme high tech du pays : 17000 employés



IAI est la plus grande entreprise technologique israélienne (au coude à coude avec Teva) avec près de 17 000 employés répartis

en 20 divisions. IAI, présente sur les marchés civils et militaires, est notamment spécialisée dans l'aéronautique, le spatial, la sécurité intérieure, la défense (air, terre, mer, espace, cyberspace).

Son chiffre d'affaires est d'environ 3 milliards de dollars (en 2009) dont 80% réalisés à l'export.

Avec un bénéfice net l'an dernier de 61 millions de dollars. Plus de 4% du montant des ventes (soit 122 M\$) ont été consacrés l'an dernier à la R&D. Le carnet de commande serait aujourd'hui légèrement inférieur à 9 milliards de dollars.

Pour ce qui est des risques liés aux fuites technologiques, Shamir fait remarquer que la question se pose également avec l'Inde et que les coopérations s'effectuent dans des limites claires et sous stricte supervision gouvernementale.

Le gros morceau reste les Etats-Unis avec 1 milliard de ventes annuelles aux Américains dont un tiers de contrats militaires sur des composants et des sous-traitances. Même s'il estime que Washington ne taillera pas dans son budget de défense à court terme, Shamir exprime son inquiétude face à la montée du "Tea Party" qu'il définit comme un mouvement isolationniste.

La shoah expliqué à l'Iran

Face aux thèses négationnistes du président iranien Mahmoud Ahmadinejad, Yad Vashem a décidé de réagir. La direction du mémorial de la Shoah à Jérusalem vient d'annoncer le lancement d'une chaîne dédiée au génocide juif en langue persane. Objectif : informer là où la désinformation fait rage.

Permettre au plus grand nombre d'avoir accès aux informations sur la Shoah. C'est ainsi que la direction de Yad Vashem présente le lancement d'une chaîne d'information dédiée à la Shoah. Particularité de cette chaîne: elle est diffusée en farsi, la langue officielle iranienne.

Avner Shalev, le directeur du mémorial de la Shoah ne cite pas directement l'Iran, mais le message est clair. Il s'agit de contrecarrer les affirmations négationnistes du régime des mollahs.

"Face aux tentatives de désinformation et de déformation de l'histoire, nous offrons une alternative à toute personne intéressée de connaître la vérité", a déclaré Avner Shalev dans un communiqué. Une information en farsi donc, sans la censure des ayatollahs. Depuis plusieurs années déjà, le président iranien Mahmoud Ahmadinejad multiplie les appels à la destruction d'Israël tout autant que les déclarations niant la Shoah qu'il qualifie de "mythe" ou encore de "grosse tromperie".